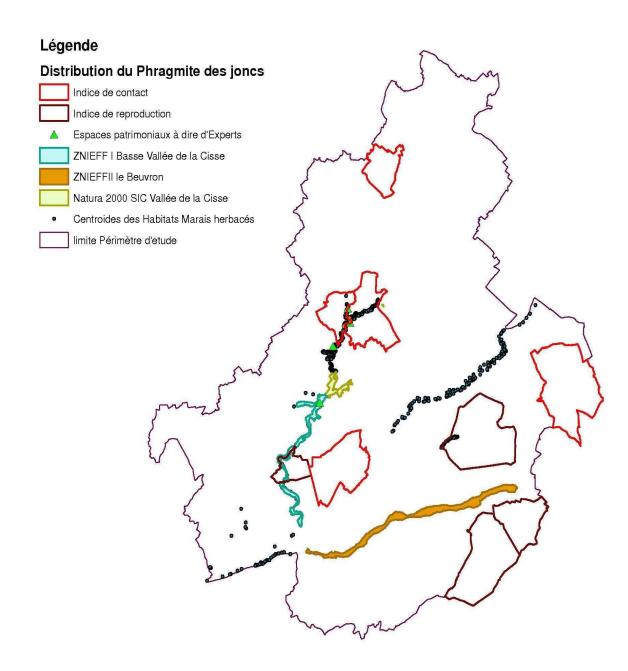
Caractéristiques générales et Noyaux de biodiversité

Caractéristiques générales

La sous-trame Marais herbacés regroupe plusieurs types de milieux: marais, roselières, mégaphorbiaies... tout type de végétation hygrophile.

Ce type de milieu dépend directement des variations de hauteur des cours et plans d'eau. Ainsi, on retrouve les Marais herbacés surtout en bord de cours d'eau: Cisse, Cosson et Beuvron. Il s'agit de milieux qui sont peu répandus et difficilement localisable car ils peuvent se réduire parfois à des espaces de quelques mètres carrés. Une cartographie précise de l'ensemble des milieux de cette sous-trame nécessite un travail à part entière.



Noyaux de biodiversité

Le site NATURA 2000 Vallée de la Cisse en amont de St Lubin, la Vallée du Beuvron et la Haute Vallée de la Cisse (ZNIEFF) font l'objet de zonages de protection et d'inventaire où le milieu Marais herbacés est représenté.

L'espèce déterminante pour ce milieu est un oiseau, le Phragmite des joncs. Des connaissances sur la localisation de cette espèce à l'échelle communal existent.

Ainsi, tous les milieux favorables des communes où le Phragmite des Joncs est présent sont considérés comme Noyaux de biodiversité. Etant donné que cet oiseau n'est pas présent sur toutes les communes où il existe des Marais herbacés, ces milieux favorables à sa présence sont considérées comme noyau potentiel. Enfin, il existe des communes où l'espèce a été observée mais où il n'y a pas de Marais herbacés identifiés. Ces manques d'informations ne permettent pas d'exploiter de façon optimale les données disponibles.

Ainsi, on relève 17 communes classées en trois types:

- Reproduction du Phragmite des joncs: Molineuf, Fontaines en Sologne, Bauzy, Chambord,
- Contact du Phragmite des joncs: Blois, Maves, Conan, La Ferté St Cyr, la Colombe,
- Présence du milieu sans observation du Phragmite des joncs: Averdon, Marolles, Champigny en Beauce (cariçaies), Chambon-sur-Cisse, St Sulpice, St Lubin en vergonnois, St Bohaire, La Chapelle Vendomoise.

Table des surfaces et des proportions des marais herbacés par Unités Paysagères		
	surface (ha)	%
la Grande Sologne	0,2	0,0
la Gâtine Tourangelle	10,7	0,0
la Cisse Beauceronne	139,7	5,0
la Beauce	8,9	0,0
la Sologne Viticole	8,9	0,0
la Vallée de la Cisse Blésoise	56,5	1,6
La Vallée de la Loire et de la Cisse	10,3	0,3
Les confins du Loir et de la Beauce	0,0	0,0
le Plateau de Pontlevoy	0,0	0,0
la Loire Urbaine	0,0	0,0
la Loire de Blois aux portes de Chaumont	0,0	0,0
la Loire patrimoniale de mer à Blois	21,8	0,3
la Loire à St Laurent Nouan	9,6	0,3

Caractéristiques générales et paramètres de modélisation de l'espèce

L'espèce déterminante



Nom: Le Phragmite des joncs (Acrocephalus schoenobaenus)

Domaine vital

Il se nourrit d'insectes et d'araignées, de baies... Des milieux favorables à ces espèces doivent se situer proche des nids. Le phragmite des joncs vit près des zones humides, dans les buissons touffus des fossés, dans les phragmitaies ou les saulaies, ou les grands joncs.

Caractéristiques de déplacement

- spatiale: Espèce migratice. Grande capacité de déplacement. Cependant, il devient territorial lors de la nidification.
- temporelle: Nidification de Mai à Juillet.

Paramètres de la cartographie

- occupation du sol: Les marais et ses milieux associés sont identifiés sur certaines zones à la suite d'études réalisées localement. On distingue:
- les magnocariçaies
- les cariçaies
- les marais (occupation du sol locale)
- les marais intérieurs (Corine Land Cover)
- les Phalaridaies
- les fourrés alluviaux
- les communautés d'hélophytes et magnocariçaies

Choix des noyaux de biodiversité

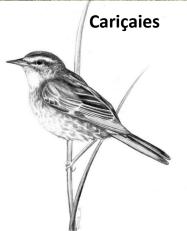
L'Atlas communal des oiseaux du Loir-et-Cher permet d'identifier les communes où des indices de reproduction et de contact ont été observés. D'autres communes abritant les milieux favorables à la nidification de l'espèce sont également cartographiés comme habitat potentiel.

Limites de la cartographie

Le manque de données ne permet pas d'identifier de façon homogène tous les milieux favorables à l'espèce sur le territoire.

L'Atlas communal des oiseaux a été réalisé à partir d'inventaire de 1997 à 2002. Il se peut que depuis lors les populations se soient déplacées. D'autres ont peut être disparu ou encore d'autres sont apparues. De plus, ne s'agissant pas d'un inventaire exhaustif, il se peut que certaines zones n'aient pas été inventoriées.







Roselière

Les espèces sous le parapluie du Phragmite des joncs

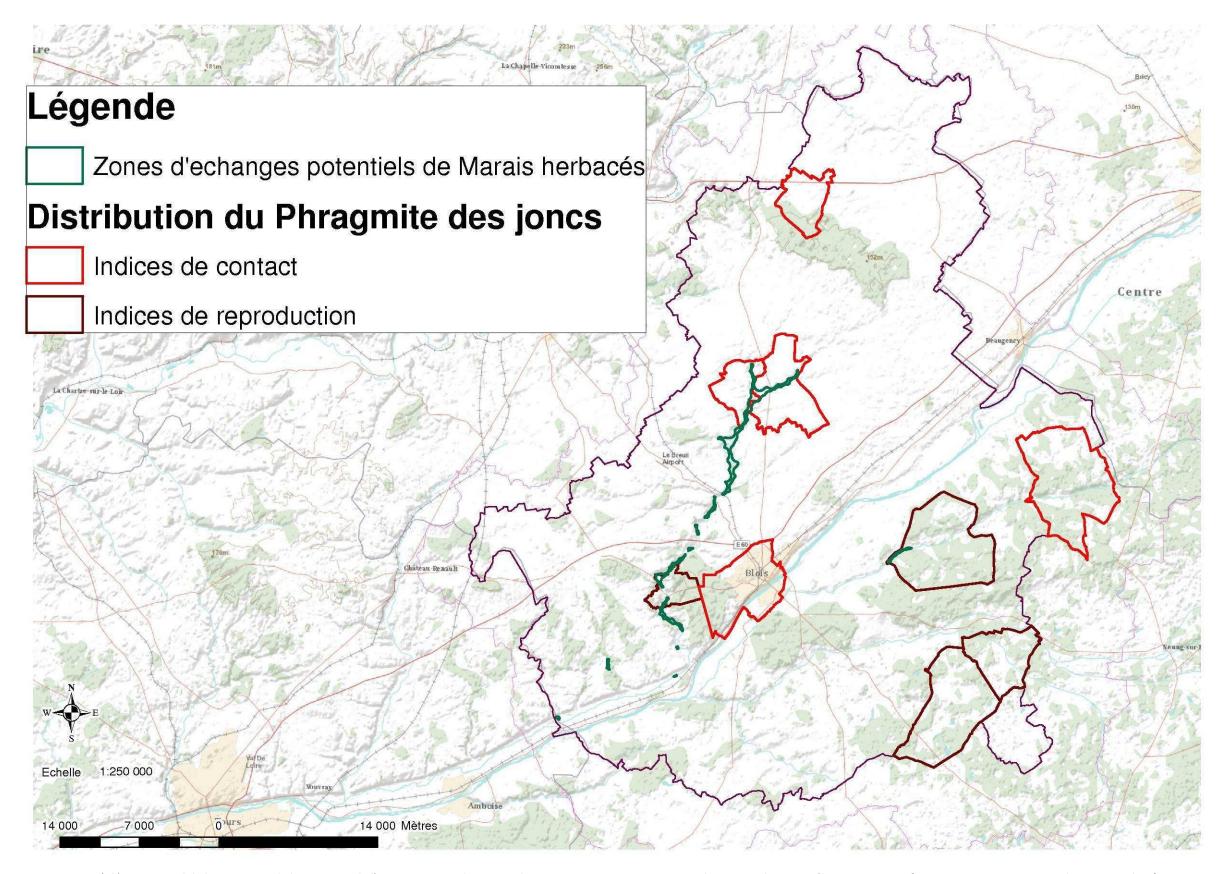
Conocéphale des roseaux L'espèce se trouve généralement en petites populations (*Conocephalus dorsalis*) dans les biotopes humides à végétation haute.



Il existe très peu de connaissances sur les mécanismes de colonisation de cette espèce. Les adultes sont inaptes au vol et ne peuvent par conséquent pas atteindre les milieux non directement connectés.

Très bon indicateur de la connexion de ce type de milieux, elle est malheureusement trop mal connue pour être retenue dans le cadre de cette étude.

Localisation des zones d'échanges potentiels entre Marais herbacés



Diagnostic, Menaces Enjeux et Objectifs

Diagnostic

- Il s'agit de mileux peu répandus, très localisés
- Il existe des discontinuités en Vallée de la Cisse
- On note un manque de données au sud de la Loire

Menaces

Abandon ou non gestion

Fermeture du milieu et disparition des espèces liées aux Marais herbacés

Apport en eau insuffisant ou isolement par rapport au cours d'eau

→ Asséchement du milieu

Pollution

Dégradation des milieux par des effluents agricoles, industriels et ménagers

Isolement des marais entre eux

Problèmes d'échanges d'individus entre sous-populations, affaiblissement des espèces

Enjeux

A1: Protection des Noyaux de biodiversité

B1: Amélioration des milieux

B2: Amélioration de la qualité des Corridors écologiques

C1: Restauration de milieux

C2: Création de milieux

D1: Connaissances

Objectifs

- a) Conserver la qualité des milieux
- b) Conserver la mosaïque des milieux
- a) Gérer de façon appropriée le milieu et son environnement afin qu'ils soient favorables
- à la biodiversité
- c) Améliorer la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau
- a) Gestion appropriée des bermes de routes, de chemins et des fossés
- c) Améliorer la qualité des milieux dans les périmètres de captage
- d) Aménager les infrastructures de transport afin de conserver la fonctionnalité des corridors écologiques (passage à faune)
- a) Inciter la restauration de marais dans les zones de vallées qui en sont peu ou pas pourvues
- b) Créer des milieux favorables à la biodiversité dans les périmètres de captages
- a) Améliorer la connaissance sur la localisation des zones humides et des marais herbacés au sud de la Loire

Sous-trame Marais herbacés Localisation des zones à enjeux

